



À l'aéroport d'Épinal-Mirecourt vous pouvez désormais, en plus des possibilités de paiement en espèces, par chèque ou par carte bancaire, payer vos taxes d'atterrissage et de stationnement (et autres prestations) directement depuis votre aéronef, sans en sortir, grâce à l'application « aerops ».

aerops est une application pour iOS et Android disponible gratuitement sur Appstore ou Google Play.

Les temps changent et nous vous accompagnons : dès maintenant nous vous offrons la possibilité de payer vos taxes d'atterrissages, votre stationnement ou toute autre prestation, sans espèces, grâce à l'application aerops.

La société avance, le monde de l'aviation avec, et aerops souhaite faire partie de l'aventure en vous apportant un avantage évident : avec l'application aerops, vous pouvez régler tranquillement vos redevances et prestations aéronautiques grâce à votre smartphone. Le montant de celles-ci est calculé automatiquement par aerops. Plus besoin de vous déplacer jusqu'à l'aérogare ou à la tour de contrôle, pas besoin de prévoir de la monnaie, pas d'attente pour payer. Le temps d'escale est raccourci.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : [www.aerops.com](http://www.aerops.com)

La SEAEM Vosges Aéroport, gestionnaire de l'Aéroport d'Épinal Mirecourt, en partenariat avec aerops, vous fait gagner du temps : dans l'application vous renseignez votre vol après avoir sélectionné l'aérodrome d'Épinal Mirecourt LFSG. Vous inscrivez le nombre d'atterrissage et au besoin le stationnement. aerops calcule le montant à payer.

Le jour du vol, lors de votre escale à Épinal Mirecourt, la SEAEM valide ce montant (après changement si besoin\*) et vous n'avez plus qu'à payer la somme indiquée. Une facture vous parviendra par courriel à l'adresse que vous aurez mentionnée dans votre compte aerops.

\*Mouvements en plus ou en moins, prestations supplémentaires, etc.